

**RETRAITES,
LA CARSAT SUD-EST VOUS REND
LE LOGEMENT PLUS FACILE,
IL VOUS SUFFIT
DE NOUS CONTACTER,
ON S'OCCUPE DE TOUT !**

Comment faire votre demande ?

Adressez à la Carsat votre dossier
que vous aurez téléchargé sur
www.carsat-sudest.fr ou demandé par
téléphone au **39 60**.

Carsat Sud-Est

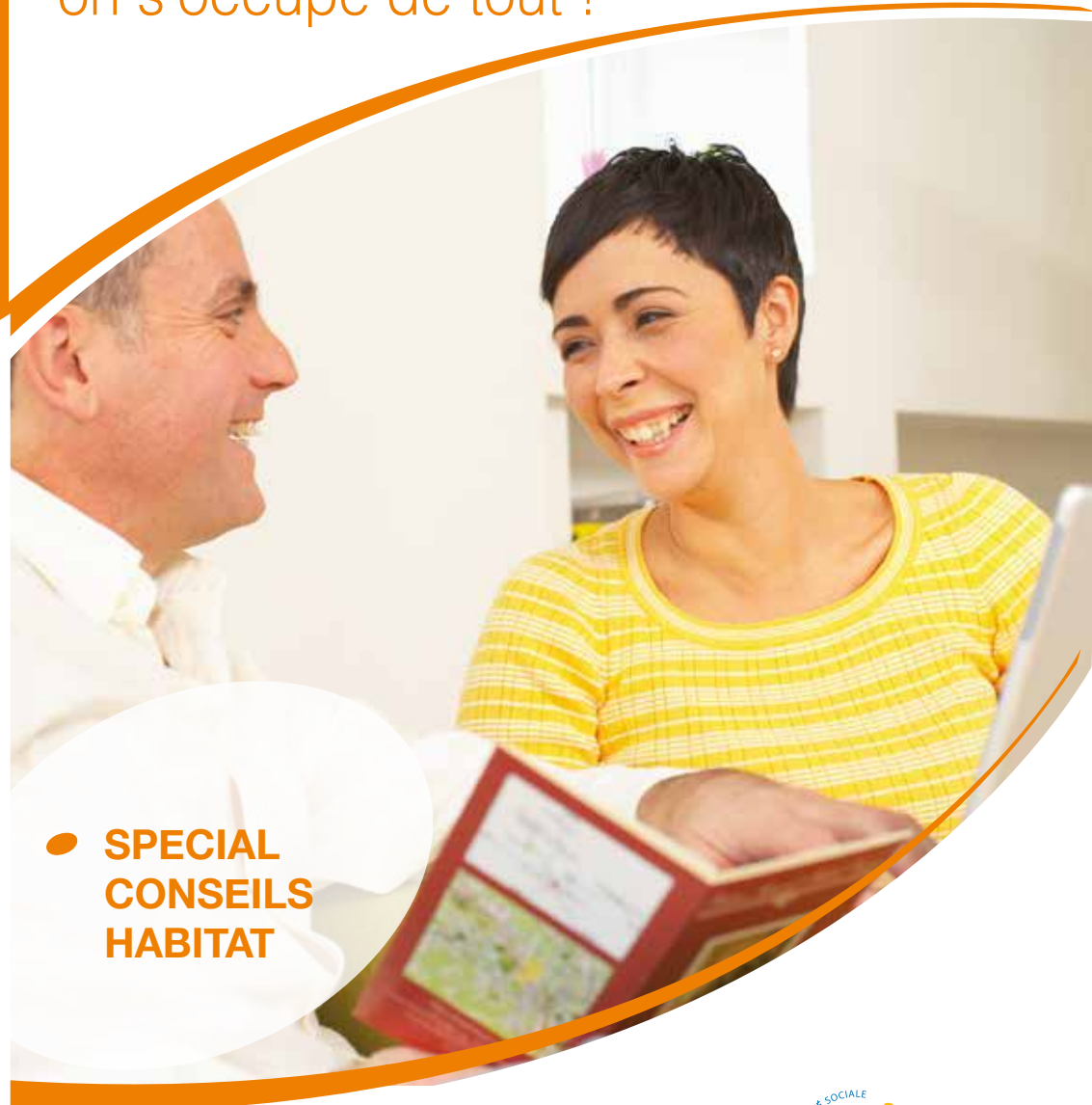
Direction de l'accompagnement social
Département préservation de l'autonomie
Pôle amélioration des lieux de vie
35, rue George
13386 MARSEILLE Cedex 20

Important

**Les travaux ne doivent surtout pas commencer
avant l'accord écrit de la Carsat Sud-Est.**

Rénover, équiper, sécuriser votre lieu de vie...et en plus économiser ?

**Contactez-nous,
on s'occupe de tout !**



● **SPECIAL
CONSEILS
HABITAT**

Ref. ASS171,02-2015 - conception-rédaction V. L'Hostis, réalisation Carsat Sud-Est, crédit photos Thinkstock. Ce document n'est pas contractuel.

RENOVER, SECURISER VOTRE LIEU DE VIE



Nous pouvons vous aider à financer des travaux d'adaptation des principaux espaces de votre logement : salle de bains, cuisine, chambre.

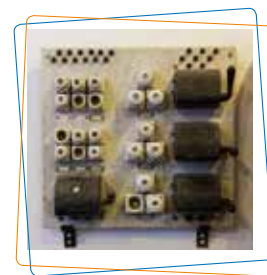
- Rectifier la hauteur des rangements de cuisine.
- Aménager toilettes et sanitaires : remplacement d'une baignoire par une douche, lavabo suspendu, WC surélevé, robinetterie.
- Changer les revêtements de sols, les choisir de préférence antidérapants.
- Changer le revêtement des murs en mauvais état (pris en charge par la Carsat Sud-Est seulement si vous avez 75 ans et plus).
- Remplacer un chauffage défectueux.

SUPPRIMER LES OBSTACLES, FACILITER LES ACCES...



Nous pouvons également participer financièrement à la réalisation de travaux facilitant l'accès à votre maison ou le déplacement au sein du logement.

- Recréer un lieu de vie au rez-de-chaussée.
- Supprimer des marches, installer des portes coulissantes, mettre à niveau les sols...
- Installer une rampe d'accès, une plate-forme élévatrice ou un monte-escalier.
- Installer des fenêtres avec un système d'ouverture/fermeture adapté.
- Envisager la motorisation et la pose de volets roulants dans les pièces de vie.



Nous pouvons aussi financer des travaux de mise en conformité EDF : ne les remettez plus à demain !



Savez-vous qu'il existe des dizaines d'innovations qui peuvent vous faciliter le logement au quotidien ?

Pour vous aider à les acquérir, la Carsat Sud-Est vous fait bénéficier **d'une participation forfaitaire de 100 €** dans le cadre de ses kits prévention.

Voici un aperçu de quelques-unes de ces bonnes idées :

- Un balisage lumineux d'appartement qui détecte votre présence la nuit et vous permet de rejoindre la cuisine ou la salle de bain sans plus tarder, des interrupteurs lumineux
- Des rampes ou mains courantes d'escalier, des barres d'appui... Il faut bien pouvoir s'accrocher !
- Des tapis antidérapants, des sièges de douches.
Des rehausseurs de lits ou de toilettes, des pieds de meubles bien pratiques.
- Des marches antidérapantes amovibles et de différentes dimensions qui permettent de compenser une hauteur de franchissement trop importante.
- Des aides pour manipuler les produits, des pinces de préhension pour ouvrir les bouteilles et boîtes.

Nous vous aidons à financer des travaux permettant d'économiser 25% sur vos factures d'énergie.

LE CRITERE

Votre logement, dont vous êtes propriétaire et que vous occupez, doit avoir plus de 15 ans et ne pas avoir bénéficié de financement de l'Etat depuis 5 ans.

L'AIDE FINANCIERE

Elle est appliquée pour des travaux permettant des économies d'énergie de 25%. Les financeurs sont : L'Anah + l'Etat avec « Habiter mieux » + collectivité locale + la Carsat Sud-Est.

Un exemple : pour des travaux d'un montant de **12 000 € HT**.

- Pour des ressources inférieures à **1 423 €** pour une personne seule ou 2 134 € pour un couple, **il restera 1 300 € à votre charge**
- Pour des ressources inférieures à **894 €** pour une personne seule ou 1 549 € pour un couple, **il ne restera RIEN à votre charge.**

EXEMPLES DE TRAVAUX ET DE LEURS COÛTS

- Installer une chaudière basse température : 3 000 à 7 000 €.
- Remplacer les fenêtres : 6 000 à 8 000 €.
- Isoler les murs par l'intérieur : 6 000 à 12 000 €.
- Isoler les combles perdus : 2 500 à 5 000 €.